

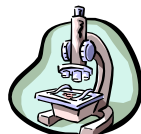
## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE



Nom du réseau de distribution : **SICASIL**  
 Gestionnaire du réseau : **SI DES CANAUX DE LA SIAGNE ET LOUP**  
 Exploitation du réseau : **SUEZ 06**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : CANAL DE LA SIAGNE Procédure de protection en cours  
 Captage : CHAMP CAPTANT D'AURIBEAU Procédure de protection terminée  
 Captage : CHAMP CAPTANT DE PEGOMAS Procédure de protection terminée  
 Captage : POMPAGE DES VEYANS (VERS SIAGNE) Procédure de protection terminée  
 Captage : PRISE D'EAU BARRAGE TANNERON Procédure de protection terminée  
 Captage : PRISE D'EAU DE BRAMAFAN Procédure de protection terminée  
 Captage : SOURCE BRAMAFAN Procédure de protection terminée  
 Captage : SOURCES GREOLIERES Procédure de protection terminée



## Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.  Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 371 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 269 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 5,8 mg/L Valeur moyenne : 2 mg/L	Nombre de prélèvements : 101 Valeur moyenne : 21,3 °F Valeur minimale atteinte : 15,9 °F Valeur maximale atteinte : 37,7 °F

PESTICIDES (µg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).
Nombre de prélèvements : 26 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 5379 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)
Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 26 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,17 mg/L Valeur moyenne : 0,048 mg/L

## Conclusion sanitaire :

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**

**Eau d'excellente qualité bactériologique, conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

**Une restriction de consommation a été prise du 29/10/2020 au 30/10/2020 à Pegomas et à la Roquette sur Siagne en raison d'une suspicion de pollution chimique non confirmée par les analyses (odeur dans l'eau desservie par le réservoir de Cardillon).**

Edité le 15/04/2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.